#

* Datum : 23-08-2013
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2013771646
* Auteur :

Justice de paix du troisième canton de Liège

Suite à la requête déposée le 5 août 2013, par décision du juge de paix du troisième canton de Liège, rendue le 12 août 2013, M. Antoine Matagne, né le 15 mars 1941, domicilié à 4460 Grâce-Hollogne, rue Vert-Vinâve 147/9, résidant à 4000 Liège, rue de Hesbaye 75, à la Clinique Saint-Joseph, a été déclaré incapable de gérer ses biens et a été pourvu d'un administrateur provisoire en la personne de Me Joël Chapelier, avocat, ayant son cabinet établi à 4000 Liège, rue Félix Vandersnoeck 31.

Pour extrait conforme : le greffier, (signé) Stéphane Hackin.